

Annexe 4 : Liste des revues et conférences internationales acceptées pour l'autorisation à soutenir

**Revues internationales** : La commission des projets doctoraux demande à ce que les articles soient acceptés et/ou publiés dans des revues internationales équivalentes à celles référencées dans les bases de données suivantes :

- APA PsycInfo <https://www.apa.org/pubs/databases/psycinfo>
- Medline <https://www.caducee.net/asp/medline.asp>
- Web of Science <https://clarivate.com/webofsciencgroup/solutions/web-of-science/>  
Journal Citation Reports <https://jcr.clarivate.com/jcr/>
- Scopus <https://www.scopus.com>
- Scimago <https://www.scimagojr.com/>

**Conférences internationales** : La commission des projets doctoraux demande à ce que les communications orales soient publiées dans des actes de congrès internationaux après évaluation par un comité scientifique international. Une preuve de l'évaluation est exigée. La communication devra également être déposée dans HAL (<https://hal.science/>). Les résumés étendus ne sont pas acceptés.